

## ENGAGEMENT FINANCIER

L'engagement se fait sous contrat sur la formation entière, le remboursement de cette dernière une fois commencée ne sera pas possible sauf cas de force majeure (maladie grave, accident ...). Pour tout autre motif qui ferait que la formation ne convient pas à l'élève, ce dernier s'engage à prendre sa responsabilité en quittant la formation s'il le désire mais sans aucun remboursement.

En cas d'impossibilité temporaire, un report sur la prochaine formation est proposé.

Le formateur se réserve le droit d'exclure définitivement de la formation, après l'avoir informé, tout élève ayant une attitude perturbante pour le groupe ou pour la formation (non-respect des consignes, retards abusifs, mauvaise volonté avérée, comportement violent ou irrespectueux). Dans ce cas aucun remboursement n'est possible.

Nom :

Prénom :

Date et signature

Précédée de la mention Lu et approuvé

